



ASSOCIATION DES  
MÉDECINS PSYCHIATRES  
DU QUÉBEC

## Communiqué de presse Pour publication immédiate

### PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE 2015-2020

## Beaucoup de souhaits, mais trop peu d'actions

Montréal, le 12 octobre 2015 - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Gaétan Barrette a dévoilé vendredi dernier son Plan d'action en santé mentale 2015-2020 (PASM). Pour l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ), le plan est décevant parce qu'il énonce plus de souhaits et d'intentions que de solutions concrètes et applicables rapidement.

Par exemple, le plan n'apporte aucune solution pour :

- un homme de 37 ans, schizophrène, hospitalisé depuis plus de 300 jours en attente d'un hébergement adapté parce que sa famille n'a plus la force de s'en occuper. Sa place n'est pas à l'hôpital, mais dans une ressource intermédiaire, par exemple, où il sera en sécurité. Dans le Plan, aucune mesure concrète si ce n'est que de rappeler aux fonctionnaires leur responsabilité d'offrir des ressources adaptées aux besoins;
- la famille d'un jeune de 13 ans qui souffre d'un trouble anxieux qui l'empêche même de se rendre à l'école. Le Plan prévoit des standards pour déterminer à l'intérieur de combien de temps un jeune doit être évalué, mais ne prévoit rien pour le traiter;
- une femme de 75 ans qui vit seule et qui présente des premiers signes de confusion ou de démence. Le Plan ne présente aucune mesure afin d'éviter que les aînés soient les laissés-pour-compte du système. En particulier, la gérontopsychiatrie est la grande absente du Plan alors que les besoins pour les personnes âgées sont clairement grandissants.

«Le ministre a raison quand il dresse un piètre bilan de l'accès à des soins en santé mentale. L'échec de la dernière réforme est sans équivoque. Il est bien dommage d'avoir attendu cinq ans pour un plan qui se veut bien davantage être un énoncé d'intentions qu'un véritable Plan d'action », a souligné Dre Karine Igartua, présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec.

### **L'échec de la dernière réforme**

Rappelons qu'au cours des dix dernières années, les médecins psychiatres ont vu leurs équipes à l'hôpital être décimées. Les travailleurs sociaux, les psychologues et les infirmières ont été déplacés vers les cliniques de première ligne. Or, les médecins de famille sont très réticents à prendre en charge des patients ayant des troubles mentaux. Les malades sont donc presque systématiquement dirigés vers les urgences des hôpitaux créant ainsi un énorme goulot d'étranglement. Les psychiatres doivent composer avec des patients qui languissent sur des civières en attente d'hébergement et des familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir la psychothérapie en privé. Pendant ce temps, les hôpitaux tardent à déployer des mesures comme des unités d'intervention brève en plus de couper des lits. Résultat : nombreux sont ceux pour qui l'urgence est devenue une porte tournante faute d'avoir accès à d'autres ressources. Inévitablement, l'accès à un médecin psychiatre se complexifie puisque non seulement, ils sont tenus d'évaluer les cas qui leur sont référés, mais on leur demande en plus de traiter chaque cas sans aide de la première ligne et d'équipes de professionnels adéquates.

«C'est l'organisation des soins qui doit être amplement modifiée. D'ailleurs, nous avons pris la peine de présenter au Ministère un Plan d'action pour les services psychiatriques qui propose 28 mesures applicables rapidement et qui

*aurait donné des résultats pour les patients. Or, nous comprenons maintenant que le ministre retourne la balle aux PDG des CISSS et des CIUSSS qui devront opérer des changements. Reste à voir comment l'imputabilité tant annoncée se traduira en résultats pour nos patients», a conclu Dre Igartua. À cet égard, l'AMPQ surveillera avec grande diligence les changements qui devront s'opérer et n'hésitera pas à relever les nombreuses incongruités qui éloignent les patients des soins plutôt que de leur en faciliter l'accès.*

### **L'Association des médecins psychiatres du Québec**

L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) regroupe plus de 1 150 psychiatres qui pratiquent au Québec. Elle s'intéresse à l'organisation des soins en santé mentale et au cadre de travail des médecins psychiatres. L'AMPQ a notamment pour mandat de promouvoir les normes professionnelles et scientifiques les plus rigoureuses dans l'exercice de la psychiatrie. Elle œuvre aussi à susciter dans le public une meilleure connaissance de la psychiatrie et de la santé mentale et à favoriser l'accès à des services psychiatriques pour toute la population du Québec.

[Pour consulter le Plan d'action pour les services psychiatriques de l'AMPQ.](#)

-30-

**Source :** Association des médecins psychiatres du Québec  
**Renseignements :** Annick Mongeau  
Cell. : 514.758.0676  
[amongeau@annickmongeau.com](mailto:amongeau@annickmongeau.com)